



10 ANS | 10 JAAR
MARIBEL | SOCIALE
SOCIAL | MARIBEL

L'Avenir du dispositif du Maribel Social ... en pleine crise d'adolescence ?

Yves Hellendorff, pour les partenaires sociaux du non-marchand

Mesdames les Vice-Premières Ministres,
Mesdames et Messieurs les représentants des Ministres,
Mesdames et Messieurs,

Il me revient le plaisir, mais aussi la responsabilité, d'envisager l'avenir du dispositif du Maribel Social. Le plaisir, non dissimulé d'ailleurs, d'imaginer ce qu'il pourrait devenir, comment il pourrait s'amplifier, s'améliorer, pour que demain nous puissions mieux encore relever le défi qui est celui du secteur non marchand, à savoir la conciliation entre la qualité du service rendu à la population et la qualité des conditions de travail dans ce secteur. Puisqu'il s'agit bien là de la philosophie fondamentale du dispositif. Mais si je parle aussi de responsabilités, c'est qu'aujourd'hui, plus que jamais, le Maribel Social est menacé. Dix ans, c'est tôt pour être en pleine crise d'adolescence. Et pourtant, nous y sommes !

Nous avons vu que en dix ans, plus de 20.000 emplois ont été créés.
Dans les faits, en six ans, devrions-nous dire. Puisque depuis 2005, il n'y a plus de nouvelle augmentation des réductions. **(voir tableau 1)**

Crise d'adolescence. On s'y attendait quand même un peu. On avait déjà vu venir les problèmes. En CP socio culturel, le changement d'Arrêté et de réglementation avait déjà prouvé les limites du système : trop d'emplois financés avec une dotation revue à la baisse : on diminue les montants du subside par emploi pour garantir le nombre d'emplois créés.

Puis est venue la transformation de la CP 305 en 330-331 et 332. Il a fallu encore une fois garantir les emplois existants à travers des dotations fixées 'historiquement' plutôt que sur base des emplois réels. Mais cela signifie que pour certains secteurs ou sous-secteurs, même l'augmentation du nombre de travailleurs ouvrant le droit au Maribel Social ne permet pas de trouver des marges : on plafonne le subside pour des emplois gelés.

Et pourtant, il y a augmentation de l'emploi dans le non marchand. Sur ces deux dernières années, l'emploi ouvrant le droit au Maribel Social a encore augmenté de 6,5% !
Ce qui se traduit évidemment par une augmentation de la dotation. Heureusement.

Depuis 10 ans, le Maribel Social a évolué aussi. La réduction trimestrielle est passée de € 241,70 à € 354,92, soit une augmentation de 46,84%. **(voir tableau 2)**

Pas si mal, me direz-vous ?

Mais dans le même temps, le coût patronal global a évolué selon les fonctions et secteurs de plus de 50%. Cela signifie que l'accroissement du montant de la réduction ne couvre même pas l'augmentation des coûts. Et malgré cela, le dispositif a créé des milliers d'emplois supplémentaires pendant ces années.

Depuis 2005, le montant de la réduction trimestrielle n'a plus évolué. La dotation, elle, n'évolue depuis 2005 que pour répondre aux problèmes posés : 7,6% d'augmentation en trois ans alors que le coût salarial des emplois Maribel augmente beaucoup plus largement (de 11% à 26% sur la même période) **(voir tableau 3)**.

Si nous observons ce que représente la réduction ONSS du Maribel Social et son évolution en 10 ans **(voir tableau 4)**, nous constatons que, même si la part est plus importante pour les bas salaires (puisque forfaitaire), pour chaque catégorie, cette part diminue sensiblement.



10 ANS | 10 JAAR
MARIBEL | SOCIALE
SOCIAL | MARIBEL

Face à cette situation, les fonds sociaux ont eu deux attitudes différentes :

- certains se sont inscrits dans la volonté de continuer à créer de nouveaux emplois : ils ont maintenu un plafond de subside bas et affecté les légères augmentations de dotation à de nouveaux emplois. Ce sont les employeurs qui ont progressivement dû couvrir le différentiel. Nous enregistrons d'ores et déjà les premières demandes d'employeurs voulant sortir du système considéré comme trop cher !
- d'autres fonds ont voulu privilégier la stabilité de l'emploi et ont fait évoluer le plafond pour couvrir l'évolution du coût salarial. Dans ces fonds, il n'y a quasi plus d'accroissement de l'emploi mais le plafond ne couvre que partiellement ces évolutions.

Sur le terrain, en fonction de l'inadéquation de la réglementation actuelle, diverses dérives sont constatées. Je vous en donne quelques exemples :

- le manque de prévisibilité des dotations entraîne une politique de gestion des nouveaux emplois à très (trop) court terme. Cela se traduit par une course contre la montre pour éviter les fameux soldes non récurrents : on initie des emplois à durée déterminée pour utiliser les moyens restant disponibles en fin d'année parce qu'on n'a pas pu prévoir les embauches en début d'année;
- l'ampleur limitée du Maribel Social, par le saupoudrage qu'il entraîne, multiplie les emplois à temps partiel, surtout pour les jeunes sans ancienneté, ce qui se traduit par des revenus très (trop) bas pour ces travailleurs;
- faute de pouvoir répercuter l'augmentation des coûts sur le fonds social, les employeurs diminuent leur coût soit en demandant des modifications de fonctions, allant toujours dans le sens d'une moindre qualification, et sont tentés de licencier le personnel bénéficiant d'une ancienneté plus élevée, au profit de nouveau personnel moins cher et donc mieux couvert par le subside;
- le contrôle de l'augmentation de l'emploi étant basé sur d'autres critères que ceux qui ont servi à la dotation, l'incertitude pèse continuellement sur les employeurs et les travailleurs en fonction d'éléments tels que l'évolution de l'activité ...

Si nous analysons la situation au niveau 'macro' nous ne pouvons nous empêcher de mettre en évidence le paradoxe suivant. Plus le coût des salaires augmente (ancienneté/indexation/ ...), moins le Maribel Social est performant, moins l'effort de l'Etat est réel, et donc plus le non marchand est discriminé par rapport aux autres secteurs.

Ainsi si nous analysons le tableau suivant (**voir tableau 5**), nous verrons que en un an, la masse salariale du secteur a évolué de 11%, tandis que la dotation n'a augmenté que de 2,9% !

Concrètement, cela signifie que par les augmentations des coûts salariaux, plus de € 400 millions de cotisations sociales supplémentaires sont rentrées dans les caisses de la sécurité sociale et que dans le même temps, la dotation Maribel Social augmentait de ... € 12 millions ! (**voir tableau 6**).

Mais bien sûr, me direz-vous, il fallait trouver des moyens pour sauver les banques.

Alors qu'on nous promettait encore en septembre 2008 des avancées significatives pour réaligner les niveaux de réduction de cotisations sur ceux du secteur marchand (plus ou moins 400€/trimestre), nous avons dû largement déchanter en découvrant les résultats du débat budgétaire 2009. Rien ! 'Vous comprenez, la situation est inquiétante'.

Entretemps, l'Europe, les Etats-Unis même, viennent à mettre en avant l'utilité de réinvestir dans des emplois nouveaux à utilité sociale en ce qu'ils permettent non seulement de répondre à des besoins, mais stimuleront aussi la consommation. On nous annonce un plan fédéral ... Un Accord Inter Professionnel a été négocié ... avec des réductions de cotisations de sécurité sociale dans le secteur marchand !

Le non marchand est le seul secteur où € 1,00 de réduction de cotisation est transformé en € 1,00 d'emploi dont 80% retourne à l'Etat (nouvelles cotisations, impôts, consommation) (**voir tableau 7**).



10 ANS | 10 JAAR
MARIBEL | SOCIALE
SOCIAL | MARIBEL

Mesdames les Vice-premières Ministres, Mesdames, Messieurs, la déclaration Gouvernementale disait ceci :
“Le Gouvernement stimulera le non marchand en améliorant et en renforçant le Maribel Social selon les conditions et les critères à déterminer, ciblant clairement l’emploi et des garanties en matière d’effectivité et d’efficacité”.

Mes collègues ont eu l’occasion de vous expliquer en quoi, malgré des difficultés de gestion quotidiennes dues la plupart du temps à une réglementation ne permettant pas de gestion prévisionnelle, le système est effectif (80.000 emplois) et efficace (plus de 99% de l’argent est converti en emploi et 80% de l’argent investi retourne à l’Etat).

Reste qu’il est urgent de renforcer le système ! On est maintenant arrivé à la limite du supportable pour les institutions et, faute d’une action rapide, avec un accord technique et budgétaire au sein du Gouvernement fédéral avant juin 2009, non seulement nous ne créerons plus d’emplois, mais nous en perdrons !

Mesdames les Vice-Premières Ministres,

Les partenaires sociaux du secteur remercient le Gouvernement pour avoir permis de créer un tel dispositif. Ils attendent du Gouvernement une réponse claire et précise en la matière et se disent déterminés à défendre le dispositif tel qu’il est et tel qu’ils veulent qu’il devienne : des emplois durables et de qualité ... pour des services de qualité ?

Si nous modernisons le Maribel Social, c’est possible !